



Mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'Eau (2000/60/CE)

Projet de plans de gestion des Districts hydrographiques  
en Wallonie

Document d'accompagnement n°2 :

Fiche explicative de la mesure

0940

Direction Générale opérationnelle  
"Agriculture, Ressources naturelles & Environnement"



Thème(s) : Prélèvements, crues et étiages

Sous-thème(s) : Crues et inondations

## **Sensibilisation aux techniques alternatives à l'imperméabilisation des sols**

### **1. Libellé de la mesure.**

***Information et sensibilisation des différents acteurs à l'emploi de techniques alternatives, en particulier lors d'aménagements nouveaux (chaussées poreuses, ...).***

### **2. Explicatif du libellé**

En Région wallonne, les mesures visant à limiter l'imperméabilisation des sols sont envisagées, pour la plupart, dans le cadre d'autres problématiques environnementales (recharge des aquifères, lutte contre les inondations,...).

Le plan wallon de prévention et de lutte contre les inondations et leurs effets sur les sinistrés (plan P.L.U.I.E.S) encourage notamment l'utilisation de techniques de construction qui favorisent l'infiltration des eaux dans le sol (revêtements semi-perméables, enherbements, toits végétalisés,...).

### **3. But(s) de la mesure et arguments qualitatifs supportant la mesure**

La prévention des inondations passe également par une meilleure intégration des politiques d'aménagement du territoire et des politiques de l'eau. Certaines recommandations du Schéma de Développement de l'Espace Rural (SDER) vont dans ce sens.

Il s'agit par exemple de mesures relatives à la limitation du risque de crues : mesures visant à ralentir le ruissellement telles que l'adoption de revêtements plus perméables, l'aménagement de tranchées drainantes, l'entretien des fossés le long des routes, l'installation de citernes de récupération de l'eau de pluie, les drains dispersants, les toitures vertes, .....

### **4. Lien avec d'autres mesures**

- Mesure "***Limitation du ruissellement et de l'imperméabilisation des sols***"